

REGION BRETAGNE

Délibération n° 16\_DRH\_SGRH\_01

## CONSEIL REGIONAL

24, et 25 mars 2016

## DELIBERATION

**REMUNERATION PERSONNEL**  
**TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE 2016**

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 1<sup>er</sup> mars 2016, s'est réuni en séance plénière le vendredi 25 mars 2016 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Jean Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

**Étaient présents :** Monsieur Olivier ALLAIN (départ à 17 heures 30) , Madame ARGAT-BOURIOT Sylvie, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Corinne ERHEL, Monsieur Richard FERRAND, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER (départ à 19 heures 30), Monsieur Philippe HERCOUET (départ à 18 heures 10), Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER , Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC , Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (départ à 15 heures 15), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN , Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (départ à 17 heures 30), Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (départ à 20 heures 15), Madame Renée THOMAS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

**Avaient donné pouvoir :** Monsieur Olivier ALLAIN (pouvoir donné à Georgette BREARD à partir de 17 heures 30), Madame Mona BRAS (pouvoir donné à Paul MOLAC), Monsieur Gwenegan BUI (pouvoir donné à Sylvaine VULPIANI), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir à Richard FERRAND), Monsieur Philippe HERCOUET (pouvoir à Dominique RAMARD à partir de 18 heures 10), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Gaël LE MEUR ), Madame Gaël LE SAOUT (pouvoir donné à Maxime PICARD ), Madame Lena LOUARN (pouvoir donné à Jean-Michel LE BOULANGER), Monsieur David ROBO ( pouvoir donné à

**REGION BRETAGNE**

Christine LE STRAT à partir de 17 heures 30), Monsieur Sébastien SEMERIL ( pouvoir donné à Hind SAOUD à partir de 20 heures 15)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale

Vu la circulaire ministérielle du 16 avril 2007 prise en application de la loi 2007-209

Après avoir pris connaissance des avis du comité technique lors de ses réunions des 26 juin et 25 septembre 2015

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil économique, social et environnemental régional lors de sa réunion du 14 mars 2016 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission « Finances et affaires générales » ;

Et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

par 67 voix pour

(Le groupe Droite, Centre et Régionalistes s'abstient)

**-D'ADOPTER** les taux de promotion suivants pour les avancements de grade de l'année 2016 :

Avancement au grade de	Taux de promotion pour l'année 2016
<b><u>Filière administrative</u></b>	
Administrateur général	20%
Avancement à l'échelon spécial d'Administrateur général	20%
Administrateur hors classe	20%
Avancement à l'échelon spécial d'Administrateur hors classe	20%
Directeur	30%
Attaché principal	30%
Attaché principal (après examen professionnel)	100%
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	30%

## REGION BRETAGNE

Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe (après examen professionnel)	100%
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30%
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe (après examen professionnel)	100%
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	100%
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	100%
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe (après examen professionnel)	100%
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	100%
<b><u>Filière technique</u></b>	
Ingénieur en chef classe exceptionnelle	25%
Ingénieur en chef classe normale	25%
Ingénieur en chef classe normale (après examen professionnel)	100%
Ingénieur principal	25%
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	30%
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe (après examen professionnel)	100%
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30%
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe (après examen professionnel)	100%
Agent de maîtrise principal	100%
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	100%
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	100%
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe (après examen professionnel)	100%
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	100%
<b><u>Filière technique des établissements d'enseignement</u></b>	
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement	100%
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe des établissements d'enseignement	100%
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement	30%
<b><u>Filière culturelle</u></b>	
Conservateur du patrimoine en chef	30%
Assistant de conservation principal de 1 <sup>ère</sup> classe (après examen)	100%
Assistant de conservation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	30%
Assistant de conservation principal de 2 <sup>ème</sup> classe (après examen)	100%
Assistant de conservation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30%
Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe (après examen professionnel)	100%
Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe	100%
<b><u>Filière sportive</u></b>	
Conseiller principal de 2 <sup>ème</sup> classe (après examen professionnel)	100%

Envoyé en préfecture le 01/04/2016

Reçu en préfecture le 01/04/2016

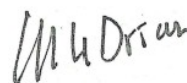
Affiché le

ID : 035-233500016-20160325-16\_DRH\_SGRH\_01-DE

## REGION BRETAGNE

Conseiller principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30%
Conseiller principal de 1 <sup>ère</sup> classe	30%
<b><u>Filière médico-sociale</u></b>	
Avancement à l'échelon spécial de médecin hors classe	20 %
Médecin hors classe	30%
Médecin 1 <sup>ère</sup> classe	30%
<b><u>Filière sociale</u></b>	
Assistant socio-éducatif principal	30%

Le Président du Conseil régional



Jean-Yves Le Drian